

<http://www.inspe-versailles.fr/Rentree-2020-Professeurs-des-ecoles>

Rentrée 2020 - Professeurs des écoles


- L'INSPÉ - Actualités - Agenda -

Publication date: lundi 6 juillet 2020

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

- **Plaquette d'accueil des stagiaires - Rectorat / Inspé - Rentrée 2020 >>> [Télécharger](#)**
- **Message à destination des professeurs des écoles stagiaires 2020-2021 (lauréats du CRPE 2020 ou d'une session antérieure)**

Vous devez impérativement remplir le formulaire de renseignements de suivi de formation à l'INSPÉ via l'application « démarches-simplifiées »

 Pour le 8 juillet, pour les lauréats du CRPE 2020 - Session ordinaire ou du CRPE d'une année antérieure

 Pour le 20 juillet, pour les lauréats du CRPE 2020 - Session exceptionnelle

Pour cela, cliquez sur [ce lien](#) et suivez la procédure

Ce formulaire permet à l'INSPÉ d'identifier votre profil et de déterminer votre parcours de formation.

L'affectation sur votre site de formation universitaire dépend de votre école d'affectation en tant que PES, non de votre adresse personnelle.

Les répartitions sont en cours ; dès qu'elles seront achevées, votre site universitaire de formation vous contactera, par mail, pour vous informer de votre affectation universitaire et vous donner de plus amples informations sur l'organisation de la rentrée sur votre site de formation. **Il est donc inutile de contacter les services de l'INSPÉ par téléphone ou par mail.**

Des informations complémentaires seront mises en ligne sur ce site ainsi que sur les sites des DSDEN de l'académie. Aussi, vous êtes invité(e) à consulter régulièrement cette page et le site de la DSDEN de votre département d'affectation.

Attention : le service de scolarité de l'INSPÉ sera fermé du 24 juillet au 18 août inclus.

- **Calendrier des journées de rentrée**

MASTER 1re année

Rentrée administrative :

- . CY (site de Gennevilliers) : lundi 31 août à 9h 30
- . CY (sites de Cergy-Hirsch, Antony et Saint-Germain) : lundi 31 août à 14h
- . UEVE (Évry) : lundi 31 août à 14h
- . UPSaclay (Orsay) : lundi 31 août de 15h à 17h (bâtiment 427, amphi Cartan, masque obligatoire)
- . UVSQ (site de Guyancourt) : lundi 31 août à 14h
- . UPN (Nanterre) : mardi 1er septembre à 14h
- . CY - EAD (enseignement à distance) : lundi 7 septembre à partir de 9h (par connexion)

Début des cours :

- . UEVE : mardi 1er septembre à 8h 30
- . UPSaclay : information à venir
- . UPN : mercredi 2 septembre à 9h

- . UVSQ : mardi 1er septembre à 8h
- . CY : mardi 1er septembre. Les horaires vous seront communiqués le lundi 31 août, lors de la rentrée administrative
- . CY - EAD : lundi 14 septembre à partir de 9h

MASTER 1re année - Alternants

Rentrée administrative dans les universités :

- . CY (sites de Cergy-Hirsch, Antony) : lundi 31 août à 14h
- . UEVE (Évry) : lundi 31 août à 14h
- . UVSQ (site de Guyancourt) : vendredi 28 août à 14h
- . UPN (Nanterre) : mercredi 2 septembre à 10h

Début des cours : les jours et horaires vous seront communiqués lors de la rentrée administrative.

MASTER 2e année - Coursus adapté

Rentrée administrative :

- . UPN (Nanterre) : vendredi 28 août à 9h
- . UPSaclay (Orsay) : vendredi 28 août à 9h
- . CY (sites de Cergy-Hirsch, Gennevilliers, Saint-Germain, Antony) : vendredi 28 août, aux mêmes horaires que les PES
- . UEVE (Évry) : vendredi 28 août à 8h 30

PES - Professeurs des écoles stagiaires : M2 MEEF et « Parcours adaptés »

Journées d'accueil et de rentrée

Différents temps d'accueil et de formation sont organisés du mercredi 26 août au vendredi 28 août pour tous les lauréats du CRPE session 2020 et pour les professeurs stagiaires en situation de renouvellement ou de prolongation de scolarité :

1. un accueil institutionnel par madame la Rectrice / la Direction de l'INSPÉ / les IA-DASEN, Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'Éducation nationale ;
2. un accueil par les équipes des DSDEN, Direction départementale des services de l'Éducation nationale ;
3. un accueil sur le site universitaire dont vous dépendez pour votre formation.

. Mercredi 26 août matin : Accueil institutionnel par madame la Rectrice / la Direction de l'INSPÉ / les IA-DASEN

. Mercredi 26 août après-midi et/ou jeudi 27 août : Accueil par les équipes des DSDEN

. Vendredi 28 août : Accueil dans les universités

. Lundi 31 août : Pré - rentrée des enseignants : accueil dans l'école d'affectation

. Mardi 1er septembre Rentrée des élèves : responsabilité ou observation selon les vagues

Déroulement des journées d'accueil du mercredi 26 août au vendredi 28 août 2020

1. Accueil institutionnel Rectorat / INSPÉ

. Mercredi 26 août : 9h 30 - 10h 45 : accueil institutionnel à distance par visioconférence :

Intervention de madame la Rectrice - Intervention du Directeur de l'INSPÉ et de la Directrice adjointe-responsable de la mention 1er degré.

. Mercredi 26 août : 10h 50 - 12h 30 : accueil institutionnel, par visioconférence, par l'IA-DASEN de chaque département et son équipe (se reporter aux sites des DSDEN pour des informations complémentaires concernant les lieux, horaires et modalités).

2. Accueil dans le bassin de formation et/ou en circonscription :

Afin de connaître l'organisation de l'accueil par les équipes de la DSDEN de votre département d'affectation, veuillez consulter le site de la DSDEN qui vous concerne :

■ Lauréats affectés dans le 78 : [>>> cliquez ici](#)

■ Lauréats affectés dans le 91 : [>>> cliquez ici](#)

■ Lauréats affectés dans le 92 : [>>> cliquez ici](#)

■ Lauréats affectés dans le 95 : [>>> cliquez ici](#)

3. Accueil et préparation du stage de septembre dans les universités : vendredi 28 août (matin et après-midi)

Tous les PES doivent être inscrits à l'INSPÉ de l'académie de Versailles, dans l'une des cinq universités partenaires : CY, UEVE, UPN, UPSaclay, UVSQ.

Vous recevrez un mail de l'université dans laquelle vous devez vous inscrire. Ce mail mentionne votre site universitaire de formation pour l'année 2020-2021.

NB : Un mail, avec le déroulé plus précis de la journée et adapté en fonction du contexte sanitaire sera envoyé au plus tard la veille.

■ Lauréats affectés dans le 78 :

. pour ceux qui dépendent de l'UVSQ, vous serez accueillis sur le site de Guyancourt à 8h 30.

Horaires de la journée : 8h 30 - 11h 45 / 13h - 16h 15

. pour ceux qui dépendent de CY, vous serez accueillis sur le site de Saint-Germain-en-Laye à 8h 30.

Horaires de la journée : 8h 30 - 11h 45 / 13h 15 - 16h 30

■ Lauréats affectés dans le 91 :

. pour ceux qui dépendent de l'UEVE, vous serez accueillis sur le site d'Évry à 8h 30.

Horaires de la journée : 8h 30 - 11h 45 / 13h - 16h 30

. pour ceux qui dépendent de CY, vous serez accueillis sur le site d'Antony à 9h.

Horaires de la journée : 9h - 12h / 13h - 16h

. pour ceux qui dépendent d'UPSaclay, vous serez accueillis sur le site d'Orsay (Bât 470) à 9h.

Horaires de la journée : 9h - 12h / 13h 30 - 16h 30 (inscription administrative)

■ Lauréats affectés dans le 92 :

. pour ceux qui dépendent de CY, vous serez accueillis soit sur le site de Gennevilliers à 9h soit sur le site d'Antony à 10h 30 (cf. mail).

Horaires de la journée à Gennevilliers : 9h - 12h 15 / 13h 45 - 17h

Horaires de la journée à Antony : 10h 30 - 12h 30 / 13h 30 - 16h 30

. pour ceux qui dépendent de l'UPN, vous serez accueillis sur le site de Nanterre à 9h. Horaires de la journée : 9h - 13h / 14h - 17h.

Informations complémentaires (lieu, modalités de regroupement) sur le site [SUFOM](#)

■ Lauréats affectés dans le 95 :

. pour ceux qui dépendent de CY, vous serez accueillis soit sur le site de Cergy-Hirsch à partir de 8h 30, soit sur le site de Gennevilliers à 9h (cf. mail).

Horaires de la journée à Cergy-Hirsch : 8h 30 - 11h 45 / 13h 15 - 16h 30

Horaires de la journée à Gennevilliers : 9h - 12h 15 / 13h 45 - 17h

. pour ceux qui dépendent de l'UPN, vous serez accueillis sur le site de Nanterre à 9h. Horaires de la journée : 9h - 13h / 14h - 17h.

Informations complémentaires (lieu, modalités de regroupement) sur le site [SUFOM](#)

- **Récapitulatif des horaires de la journée du vendredi 28 août dans les universités :**

CY - Gennevilliers : 9h - 12h 15 / 13h 45 - 17h

CY - Cergy-Hirsch : 8h 30 - 11h 45 / 13h 15 - 16h 30

CY - Saint-Germain : 8h 30 - 11h 45 / 13h 15 - 16h 30

CY - Antony : pour les PES du 91 : 9h - 12h / 13h - 16h

pour les PES du 92 : 10h 30 - 12h 30 / 13h 30 - 16h 30

UEVE - Évry : 8h 30 - 11h 45 / 13h - 16h 30

UPN - Nanterre : 9h - 13h / 14h - 17h

UVSQ - Guyancourt : 8h 30 - 11h 45 / 13h - 16h 15

UPSaclay - Orsay : 9h - 12h / 13h 30 - 16h 30

- **Information Sécurité sociale auprès de la MGEN**

Votre affiliation à la Sécurité sociale est **obligatoire**.

Pour en savoir plus et consulter le document d'informations >>> [Cliquez ici](#)

- **Partenaires de l'INSPÉ pour la rentrée 2020**



